

Etats Généraux de la Santé et de la Protection sociale

semedelasante.fr



Eric Chenut, président
de la Mutualité Française

Daniel Goldberg, président
de l'Uniopss

Faire de l'avenir de la protection sociale une question démocratique

Engagés dans les États généraux de la santé et de la protection sociale, Éric Chenut, président de la Mutualité Française et Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, expliquent le sens de cette démarche aux nombreux enjeux démocratiques.

Union Sociale: La Mutualité Française, l'Uniopss et plusieurs autres organisations sont à l'origine des États généraux de la santé et de la protection sociale. Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?

Éric Chenut: Nous fêtons cette année les 80 ans de la Sécurité sociale et c'est un héritage auquel tout le monde est attaché. Pourtant, nous entendons une

petite musique monter depuis plusieurs mois quant à la soutenabilité de notre modèle de protection sociale. D'autre part, nous constatons que le débat public est de plus en plus polarisé et ne permet plus de poser les vrais sujets de fond. Puisque les pouvoirs publics n'engagent pas ce travail de mise en perspective, nous avons souhaité, avec d'autres acteurs de la société civile, prendre notre part de responsabilité et créer les conditions du débat

sur les nécessaires adaptations du système de santé et sur l'avenir de notre modèle de protection sociale. Il est de plus en plus urgent de discuter ensemble de sujets comme la santé ou l'autonomie qui nous concernent tous et qui caractérisent notre cohésion sociale, donnant de l'effectivité à notre fraternité républicaine.

Daniel Goldberg: Dans de nombreux domaines comme l'accès aux soins,

les problématiques liées au vieillissement de la population, le handicap, mais également la petite enfance, les citoyens ne trouvent pas de réponse, mais également de lieux pour exprimer leurs difficultés dans un espace apaisé. Partant de ce constat, ces États généraux, lancés par la Mutualité Française et auxquels l'Uniopss a souhaité se joindre, doivent permettre ce débat citoyen et à la parole publique de s'exprimer. En dehors d'apporter des solutions dans nos domaines de prédilection, il est de notre rôle d'acteur de la société civile organisée de permettre aux citoyens de faire part de leurs propositions.

Union Sociale : Quelles seront les principales étapes de cette démarche et les résultats attendus ?

Daniel Goldberg : Grâce à l'impulsion donnée par la Mutualité Française, des acteurs très différents comme l'Association des Assureurs Mutualistes, la CFDT, la FEHAP, l'UNPS et l'UNSA ont pu échanger, en s'entendant sur ce que l'on veut faire et comment le faire. Un questionnaire a été ensuite lancé dans lequel chaque citoyen peut donner son avis le plus librement possible sur la plateforme numérique intitulée « Place de la Santé », qu'il soit usager ou professionnel de santé. À partir du mois de mars, des rencontres territoriales seront organisées sur le sujet. Le but est de permettre, à l'issue du processus, la tenue d'une convention citoyenne sur le sujet durant le mois de juin ou de juillet qui prendra en compte l'ensemble de la démarche.

Éric Chenut : Après cette phase citoyenne démocratique, il y aura une phase de convergence sur des sujets aussi divers que le financement de la Sécurité sociale, sa gouvernance, l'accès aux soins ou les solidarités entre les générations. L'idée étant de parvenir à des propositions systémiques prêtes à l'emploi, pour les politiques. Nous préciserons les points qui font consensus et ceux qui font débat en les assumant, en les



« La Sécurité sociale est faite pour les citoyens. Elle existe par les citoyens. Il faut que ces derniers se réapproprient cette institution et c'est tout l'objet de notre démarche. »

objectivant et en les documentant. Nous faisons confiance en la démocratie et nous voulons éclairer ces alternatives pour que ces sujets-là irriguent le débat public. Notre engagement: la transparence. À chaque étape du processus, nous publierons les sous-jacents des livrables. Charge ensuite aux formations politiques d'intégrer tout ou partie de ces différentes propositions dans leur programme. Le but est d'aborder ces différents sujets sans tabou, ni totém, en envisageant toutes les solutions proposées. La Sécurité sociale est faite pour les citoyens. Elle existe par les citoyens. Il faut que ces derniers se réapproprient cette institution et c'est tout l'objet de notre démarche.

Union Sociale: La Sécurité sociale, dont nous célébrons les 80 ans, offre un cadre très protecteur mais peine à être totalement effective. Quelles sont les failles actuelles du système qu'il conviendrait de corriger ?

Éric Chenut : La question des inégalités me semble absolument centrale, que ce soit l'accès aux soins ou aux droits, mais également face à l'espérance de vie. Faut-il rappeler que, dans notre pays, l'espérance de vie des 5 % les plus riches est supérieure de 13 ans à celle des 5 % les plus pauvres ? En effet, les déterminants de santé ne dépendent pas du système de santé, mais des conditions de vie économiques et sociales. Je pense également que nos réponses se concentrent trop sur le curatif et la réparation. Il conviendrait d'accorder une plus large place à la prévention. Il s'agit ainsi de prendre plus soin des autres et de soi-même pour tendre vers un complet bien-être phy-

sique, psychique, social et environnemental, c'est-à-dire, la « pleine santé ». Par ailleurs, quand a-t-on débattu que nos cotisations sociales aillent renflouer la rentabilité de fonds de pensions étrangers de retraités à Miami ou d'actionnaires en Australie ? De la petite enfance au grand âge, de la radiologie à la biologie, en passant par les cliniques, ces poches de financiarisation qui captent de la valeur au détriment de l'intérêt général sont-elles acceptables ? La santé est-elle devenue un commerce ? La cohésion sociale est-elle devenue un marché ? Ce sont des questions éminemment politiques qu'il convient de se poser afin de définir quel avenir nous voulons ensemble.

Daniel Goldberg : Cette dernière question est évidemment centrale car les décisions qui ne sont prises en la matière pèsent évidemment sur le quotidien des citoyens. Quand une personne souhaite être soignée ou être accompagnée par un établissement social ou médico-social, elle ne va pas regarder le statut de l'établissement. Or, la Sécurité sociale n'est pas simplement un offreur de soins ou d'accompagnement, c'est un projet de société. C'est à la fois mutualiser le risque et le financement, et notre organisation est envoyée partout dans le monde. Toute dérive ou affaiblissement de ce système conduit à un affaiblissement de ce qui fait la cohésion de notre pays. L'absence de stratégie sur le devenir de la Sécurité sociale a conduit à ce que des acteurs lucratifs se positionnent dans des secteurs susceptibles de devenir rentables pour eux, en choisissant des publics ou des territoires particuliers ou les prestations les plus rémunératrices dues notamment aux cotisations ▶

► sociales ou mutualistes, laissant au secteur public les publics les plus exclus. Si cette dérive n'est pas stoppée, elle conduira inexorablement à une société à plusieurs vitesses dans laquelle les plus riches bénéficieront des meilleures prestations, tandis que les autres resteront sur le bord de la route. Est-ce cela, le modèle social que l'on veut ?

Union Sociale : Le périmètre de notre Sécurité sociale doit-il encore évoluer au regard des besoins de la société française ?

Éric Chenut : Le projet initial de notre Sécurité sociale était que pour faire face aux grands risques de la vie, on mutualise les risques et on partage les financements en fonction des moyens de chacun. Quand de nouveaux risques apparaissent, il convient de questionner le système pour savoir comment on y répond. Les grands sujets sont la santé, la prévoyance, la dépendance, la retraite et l'environnement. Nos vies professionnelles, comme personnelles ou familiales, sont plus séquentielles et variées qu'il y a 50 ans. Notre protection sociale, la « sécu », comme les mutuelles, doit en tenir compte. Elle doit être vivante, et en mouvement. Mais pour adapter, faire évoluer et à nouveau arbitrer, nous avons besoin d'un débat démocratique. Je ne crois pas qu'il faille laisser le citoyen seul face à l'État pour sa protection sociale, ni l'État décider seul de notre protection sociale. Nos prédécesseurs ont souhaité au contraire que celle-ci appartienne aux Français et reste un objet démocratique.

Daniel Goldberg : Notre Sécurité sociale doit effectivement être en mouvement pour rester au plus près des attentes de la société française qui ne cessent de se transformer, mais une chose demeure et c'est la maxime d'origine de notre système : chacun contribue en fonction de ses moyens

« Notre Sécurité sociale doit être en mouvement... mais une chose demeure et c'est la maxime d'origine de notre système : chacun contribue en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins. »



© Michel Le Moine

et reçoit en fonction de ses besoins. C'est cela qui fait société. C'est bien parce que certains pensent qu'ils n'en n'ont pas pour leur argent que des fractures sociales apparaissent. Les gens qui parlent d'assistanat sont ceux qui pensent qu'ils n'ont jamais besoin de rien. Mais certains oublient que du jour de notre naissance à celui de notre mort, nous aurons tous besoin à un moment donné d'un soutien ou d'un accompagnement. D'autre part, il ne faut jamais perdre de vue que plus on permet à un maximum de personnes fragiles d'être accompagnées, plus l'on crée de la richesse dans notre pays.

**Union Sociale : Notre système se heurte à une problématique récurrente de financement.
Comment impliquer les citoyens sur ce sujet éminemment technique et faire en sorte que celui-ci devienne une question démocratique ?**

Éric Chenut : Ces questions sont avant tout politiques. Quelle part de notre richesse sommes-nous collectivement prêts à consacrer à se soigner, à se protéger les uns les autres, à faire société ? Doit-on exiger le même effort pour tout le monde ou demander plus à ceux qui ont plus ? L'évolution de la répartition de la richesse a profondément changé ces dernières années. Nous héritons en moyenne à 63 ans, le patrimoine s'est concentré. Doit-on questionner les leviers de redistribu-

bution sociale et fiscale de la protection sociale à l'aune des transitions écologique, numérique mais surtout démographique auxquelles notre pays doit faire face ? Sur tous ces sujets, les réponses ne sont pas univoques. Il faut accepter les nuances. Il n'y a rien de pire dans nos démocraties que de mépriser ceux qui ne pensent pas comme vous, car cela empêche tout compromis. Il convient de retrouver l'esprit des communistes et des gaullistes, créateurs de la Sécu il y a 80 ans, qui ont su dépasser leurs désaccords pour servir l'intérêt supérieur du pays.

Daniel Goldberg : Évidemment, tous les aléas de la vie ne peuvent pas être pris en compte dans un système de protection collective. Néanmoins, devant les aléas les plus lourds, il convient de protéger l'ensemble de la population. Si nous ne le faisons pas, de nombreuses personnes resteront sur le bord de la route et cela contribuera à déliter le lien social. Le débat aujourd'hui est de savoir si nous souhaitons que chacun s'assure lui-même ou continuer à faire confiance à un système de protection collective auquel il est nécessaire de contribuer. Mais pour que celui-ci ait lieu dans un climat constructif et apaisé, il convient de donner une trajectoire claire sur plusieurs années car nous sommes tous concernés. Il ne reste plus aujourd'hui aux citoyens qu'à se mobiliser dans le cadre des États généraux de la santé et de la protection sociale. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

Pour plus d'informations et répondre au questionnaire : placedelasante.fr